



**FÉDÉRATION**  
**WALLONIE-BRUXELLES**

---

**LE GOUVERNEMENT**

**SÉANCE DU 31 AOÛT 2023**

**COMMUNIQUÉ**

## Table des matières

**SOUTIEN AUX (FUTURS) PARENTS : LE GOUVERNEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES  
RENFORCE LES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ..... 3**

**CONTACTS PRESSE..... 5**

## **Soutien aux (futurs) parents : le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles renforce les services d'accompagnement à la parentalité**

**A l'initiative de la Ministre de l'Enfance Bénédicte Linard, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté, ce jeudi, un projet d'arrêté visant à renforcer les services d'accompagnement à la parentalité. Au total, les moyens vont rapidement augmenter pour passer de 682.000 euros en 2023 à 1,16 million d'euros par an en 2025 afin de permettre de renforcer ces services, et notamment, de créer 3 nouveaux services d'accompagnement périnataux.**

La reconnaissance, le soutien et le développement des services d'accompagnement à la parentalité sont fondamentaux. Ces associations et services apportent, en effet, un soutien direct aux familles, aux parents, aux femmes enceintes et aux enfants qui font face à des difficultés qui peuvent être de tout ordre : socio-économiques, juridiques, médicales ou psychologiques.

Cette nouvelle réglementation permettra d'offrir un **cadre de reconnaissance pérenne et de subventionnement structurel** pour différents services d'accompagnement à la parentalité qui sont plus spécifiquement :

- Les lieux de rencontre enfants et parents (LREP) : espaces privilégiés qui accueillent des jeunes enfants et leurs parents. Cet accueil permet notamment de rompre l'isolement social vécu par certaines familles ;
- Les espaces parents dans la séparation (EPS) : structures spécifiquement dédiées aux situations de conflit parental ;
- Les services d'accompagnement périnataux (SAP) : chargés d'aider les femmes enceintes qui se trouvent en difficultés sociales, médicales ou psychologiques ;
- Les services d'accompagnement des familles (SAF) : chargés d'accompagner les familles vulnérables afin de favoriser le bien-être global de l'enfant et de sa famille.

Pour cela, les montants vont augmenter progressivement pour atteindre 1,16 million d'euros structurels par an en 2025, tel que prévu dans le contrat de gestion de l'ONE, permettant notamment la reconnaissance de 3 nouveaux services d'accompagnement périnataux et l'agrément et le subventionnement de services d'accompagnement des familles pour lesquels aucun cadre de reconnaissance n'existait jusqu'alors. En effet, ces dernières années, beaucoup de projets innovants se sont développés au départ du terrain, au plus proche des citoyens, et en répondant aux besoins des familles (comme par exemple « La Maison source » ou « Le Petit vélo jaune » qui accompagnent les parents isolés socialement). Ces nouveaux projets pourront désormais intégrer un cadre de reconnaissance par le biais de l'ONE.

*« Certains parents sont parfois bien seuls face à leur (nouveau) rôle et ont besoin d'être soutenus, accompagnés, écoutés, ou ont simplement besoin d'échanger avec des personnes vivant des situations similaires ou des professionnels. Il est essentiel de pouvoir accompagner ces familles, notamment monoparentales, face aux différentes difficultés qu'elles peuvent rencontrer. Le soutien aux associations actives sur le terrain constitue un levier indispensable face aux différentes crises que nous vivons et l'accroissement des inégalités sociales »,* indique la Ministre de l'Enfance Bénédicte Linard.

---

**Contact presse**

**Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente**  
[lauriane.douchamps@gov.cfwb.be](mailto:lauriane.douchamps@gov.cfwb.be)/+32 478 98 59 96

## **Contacts presse**

**Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président**

[nicolas.reynders@gov.cfwb.be](mailto:nicolas.reynders@gov.cfwb.be)

+32 473 27 14 79

**Xavier Gonzalez, Porte-Parole de Frédéric DAERDEN, Vice-Président**

Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement.

[xavier.gonzalez@gov.cfwb.be](mailto:xavier.gonzalez@gov.cfwb.be)

+32 479 86 59 11

**Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente**

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

[lauriane.douchamps@gov.cfwb.be](mailto:lauriane.douchamps@gov.cfwb.be)

+32 478 98 59 96

**Samy Sidis, Porte-parole de Françoise BERTIEAUX**

Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse et de la Promotion de Bruxelles

[samy.sidis@gov.cfwb.be](mailto:samy.sidis@gov.cfwb.be)

+32 474 79 01 38

**Jean-François Mahieu, Porte-parole de Caroline DESIR**

Ministre de l'Éducation

[jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be](mailto:jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be)

+32 476 54 55 75